

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU SECRETAIRE PERMANENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE DES ETUDES « CPE » LE
PROFESSEUR MAURICE TINGU YABA NZOLAMESO, A LA
267^{ème} SESSION DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE LES 14 ET 21
AVRIL 2018, ORGANISEE A L'ECOLE DE FORMATION
ELECTORALE EN AFRIQUE CENTRALE « EFEAC ».**

Monsieur le Directeur Général de l'Ecole de Formation Electorale en
Afrique Centrale. (EFEAC),
Messieurs les Membres du Comité de Gestion de la CPE,
Messieurs les Membres du Comité de Gestion de l'Ecole de Formation
Electorale en Afrique Centrale,
Messieurs les Facilitateurs,
Messieurs les Professeurs de l'EFEAC et chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les Participants,
Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs.

C'est avec une grande joie que je prends la parole au nom de Son
Excellence Steve MBIKAYI MABULUKI, Ministre de l'Enseignement
Supérieur et Universitaire et Président de la Commission Permanente des
Etudes empêché, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de
la 267^{ème} Session de formation en Pédagogie Universitaire qui porte sur
« **la recherche scientifique** ».

De prime à bord, je remercie les Autorités Académiques de l'Ecole de
Formation Electorale en Afrique Centrale pour le cadre de travail qu'elle
nous offre.

Mesdames et Messieurs les Participants,

En guise de rappel, la C.P.E. est un des services spécialisés du Ministère
de Enseignement Supérieur et Universitaire chargé non seulement
d'émettre des avis sur l'ensemble des problèmes académiques qui se
posent dans les établissements de l'ESU, mais s'occupe également de la
composante pédagogique dans le cadre de la formation continue de tous
les membres du personnel de ses établissements :

- **Sur le plan pédagogique**, les établissements doivent régulièrement renforcer les capacités de leurs personnels afin qu'il puisse s'acquitter efficacement de leurs missions.
- **Sur le plan scientifique**, les établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire constituent un lieu d'initiation et de pratique de la recherche scientifique aussi bien qu'une matrice de formation des compétences intellectuelles et morales, le niveau le plus élevé qui exige de l'excellence. Il joue un rôle important en tant que plaque tournante des connaissances de la société où la concentration d'un corps académique hautement qualifié permet un engagement dans des recherches innovantes contribuant au progrès de la société.

L'article 218 de la Loi – Cadre n°014/004 du 11 février 2014 stipule que la recherche dans les établissements de l'Enseignement Supérieure et Universitaire vise le développement de la science en vue de la transformation de la société. Elle est le moteur de développement. A cet effet, elle est pourvue des ressources conséquentes.

L'article 220 de ladite Loi-Cadre confirme que « les pouvoirs publics et les différents acteurs de développement recourent en priorité aux services, structures et chercheurs nationaux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire pour rentabiliser au mieux les ressources humaines, matériels et financières disponibles ».

De ce fait, l'Université congolaise doit se donner l'ambition de construire l'espérance en produisant des hommes et des femmes capables de transformer la société actuelle ou de bâtir une nouvelle société.

Dans cette perspective, l'université doit s'enraciner dans son réel vécu, concevoir son réel conçu comme source de l'épanouissement de l'homme en particulier, et de la société congolaise en général. Il faut pour cela monter des stratégies d'enseignement-apprentissage qui favorisent la créativité et l'innovation.

En d'autres termes, l'Enseignement Supérieur et Universitaire doit initier les apprenants à devenir sensibles aux problèmes de leurs milieux de vie, à développer l'esprit du questionnement, d'entreprise et à passer des idées aux actes pour résoudre les problèmes qui se posent dans la société. C'est

dans cette optique qu'il faut placer le thème et les sous-thèmes de cette session qui est organisé à l'Electorale en Afrique Centrale pour renforcer les capacités de ses apprenants.

En cette période où notre pays est dans la phase préparatoire des élections prévues pour décembre 2018, la Commission Permanente des Etudes est heureuse de vous donner, par cette formation, des outils de travail nécessaires pour mener des recherches appropriées dans le cadre de la problématique ELECTION-DEMOCRATIQUE.

Les cadres que vous êtes, vous avez l'obligation de développer le pays. Cela ne peut se faire que par la recherche scientifique. Etre plus, connaitre plus, agir plus sont les trois facteurs déterminants du progrès s'inscrivant dans du quantitatif, du qualitatif mesurable, observable à ce qui est statique et même régressif.

Comment les idées viennent aux savants ?

La recherche scientifique,
l'esprit scientifique du chercheur,
la recherche scientifique, pourquoi faire ?

Le séminaire va tenter de répondre à toutes ces questions pendant les deux samedis programmés pour cette formation. Je vous invite donc à être attentifs et assidus.

Mesdames et Messieurs les Participants,

Avant de clore ce mot, permettez-moi de souligner que pour une formation fructueuse, la Commission Permanente des Etudes met à votre disposition une équipe des facilitateurs composés des personnes ressources, recrutées sur base de leurs longue expérience et compétences indéniables. Il s'agit :

- Monsieur le Professeur KAMBAYI BWATSHIA, Professeur Ordinaire à l'Université Pédagogique Nationale, facilitateur principal,
- Monsieur MOMFO MULOP KIBWIND, Chef de Travaux, Directeur des Etudes à la Commission Permanente des Etudes, facilitateur.

Je m'en vais terminer ce mot d'ouverture par des remerciements.

Au nom de Son Excellence le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, je remercie les autorités Académiques de l'Ecole de Formation Electorale en Afrique Centrale pour l'hospitalité et toutes les facilités mises à notre disposition pour l'organisation et la réussite de cette session.

Je remercie par la même occasion et de manière sincère, la sympathique équipe des facilitateurs pour leur disponibilité.

Je remercie et félicite tous les participants qui ont accepté d'abandonner pendant deux samedis de suite leurs occupations habituelles pour participer à la présente session, malgré les contraintes du moment.

Votre présence, Mesdames et Messieurs les Participants, à cette session prouve à suffisance votre intérêt de vous recycler en vue de renforcer vos capacités et compétences en matière de recherche scientifique.

Tout en vous souhaitant un bon déroulement des travaux et une fructueuse session, au nom de Son Excellence le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Président de la Commission Permanente des Etudes, je déclare ouvert les travaux de la 267^{eme} session du Séminaire de Pédagogie Universitaire.

Je vous remercie.